

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20 novembre 2016

8 personnes sur 10 blessées dans un accident de la route ne s'en remettent jamais complètement

L'IBSR publie les résultats d'une nouvelle étude à l'occasion de la journée mondiale du souvenir des victimes de la route

Lorsqu'une personne est grièvement blessée dans un accident de la circulation, un membre de sa famille doit, dans 1 cas sur 6, arrêter de travailler pour la soigner. Près de 80% des blessés ne s'en remettent jamais totalement. C'est ce qui ressort de la nouvelle étude européenne « My Life After The Crash » initiée par l'IBSR. Aujourd'hui a lieu la journée mondiale du souvenir des victimes de la route. Nous rendons hommage non seulement aux tués dans la circulation mais aussi à toutes les victimes. L'an dernier, 732 tués, 4201 blessés graves et 47.638 blessés légers ont été recensés sur nos routes.

My Life After The Crash (MyLAC)

MyLAC est un projet européen dans lequel des victimes de la route issues de 20 pays européens ont été interrogées. Le but était de répertorier les nombreuses conséquences des accidents, non seulement d'un point de vue médical, mais aussi sur le plan psychologique, social et économique. Cette étude a vu le jour à l'initiative de l'IBSR, en collaboration avec la Fédération Européenne des Victimes de la Route (FEVR) et des dizaines d'organisations soutenant les victimes de la route en Europe.

Résultats

La tête souvent touchée, même en voiture

Environ 60% des personnes interrogées ont dû séjourner plus de 7 jours à l'hôpital à la suite de leur accident de la route. Les lésions physiques les plus fréquentes sont celles à la tête, aux membres inférieurs et à la colonne vertébrale. La plupart des lésions dont étaient victimes les piétons concernent la tête (63%) et les membres inférieurs (55%). Les victimes qui circulaient à bord d'une voiture au moment de l'accident souffraient d'un traumatisme crânien dans 80 % des cas et d'une lésion à la colonne vertébrale dans un peu plus de la moitié des cas.

Stress post-traumatique dans 60% des cas

Après un accident, plus de 60% de toutes les victimes interrogées ont éprouvé du stress posttraumatique. Il est donc question ici des victimes qui sont restées moins de 7 jours à l'hôpital. 70% des victimes qui ont séjourné plus de 7 jours à l'hôpital ont connu une grave dépression par la suite. Un accident de la circulation a donc un impact considérable sur le plan psychologique qu'il ne faut pas sous-estimer.

1 blessé sur 5 a dû aménager sa maison

Chez 18% des victimes d'un accident de la circulation, le domicile a dû subir des aménagements. 30% d'entre elles ont même dû déménager à la suite de l'accident. Les conséquences sont non seulement énormes pour la victime mais aussi pour la famille proche. Dans 1 cas sur 6 (16%), un membre de la famille proche de la personne accidentée a même dû arrêter de travailler pour la soigner.

Un accident de la circulation laisse aussi des traces chez la victime sur le plan professionnel. Plus de la moitié (54%) des personnes grièvement blessées sont restées plus de 3 mois à la maison. Un peu plus d'un tiers (34%) a même dû arrêter son travail ou ses études.

Pour ceux qui ont quand même repris le travail, la charge de travail a dû être adaptée dans près de 70 % des cas. Dans quasiment 60% des cas, le lieu de travail a même dû être spécialement réaménagé pour que la victime puisse effectuer son activité professionnelle.

Près de 80% des blessés graves ne s'en remettent jamais pleinement

Parmi les personnes grièvement blessées qui ont séjourné plus de 7 jours à l'hôpital, seuls 22% ont indiqué être complètement rétablies. Ce qui signifie que 80% de l'ensemble des personnes grièvement blessées dans un accident de la circulation souffrent encore au quotidien, dans une mesure plus ou moins large, d'une gêne résultant de leur accident.

Un blessé grave sur 5 perd plus de 1000 euros par mois

La moitié des personnes blessées dans les accidents (49%) ont reconnu avoir connu une baisse de leurs revenus d'environ 200 € par mois et près d'un blessé sur 5 (18%) une diminution de plus de 1000 € par mois. De manière générale, des blessures très graves vont de pair avec une perte substantielle de revenus.

Conclusion

MyLAC démontre une fois encore clairement que les conséquences d'un accident de la route ne sont pas uniquement matérielles et corporelles. Les victimes et leur entourage en ressentent les conséquences toute la vie sur le plan psychologique et financier. Et peu importe que la victime soit un piéton, un cycliste ou un occupant de voiture. Tous les usagers ont à faire face à ces terribles retombées.

Karin Genoe, administrateur délégué de l'IBSR: "A l'occasion de cette journée du souvenir des victimes de la route, nous pensons bien évidemment à toutes les personnes qui ont perdu la vie dans la circulation. Il ne faut toutefois pas oublier que d'innombrables victimes ont survécu à un accident mais sont marquées pour le reste de leur vie, plongeant de nombreux amis et proches dans une souffrance extrême. Nous invitons tous les usagers de la route à garder cela à l'esprit lorsqu'ils prennent la route Ce n'est qu'en adoptant tous un comportement responsable sur la route que nous pourrons éviter de tels drames à l'avenir."

Personne de contact :

Benoit Godart (porte-parole IBSR): 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20.



Institut Belge pour la Sécurité Routière asbl Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 'info@ibsr.be - www.ibsr.be - BE 0432.570.411